

- (1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CAs, EPCI, syndicat mixte, etc.).  
(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.  
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## ANNEE 2023

### BUDGET : COMMUNE DE GILLY SUR ISERE (3)

vote par nature  
Budget primaire

M. 14

POSTE COMPTABLE : TRÉSORERIE ALBERTVILLE

Numer SIRET : 21730124100014

AGGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)  
Commune - GILLY SUR ISERE (1)

REPUBLIQUE FRANCAISE

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 231-2-3 du CGCT), les groupements comprendant au moins une commune de 3 500 habitants et plus

<b>I - Informations générales (6)</b>	
<b>II - Présentation générale du budget</b>	
4	A - Informations statistiques, fiscales et financières
5	B - Modalités de vote du budget
6	A1 - Vale d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
7	A2 - Vale d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
9	A3 - Vale d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
11	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
13	B2 - Balance générale du budget - Recettes
15	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
17	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
19	A2.1 - État de la dette - Détail des crédits de trésorerie
21	A2.2 - État de la dette - Répartition par nature de dette
23	A2.3 - État de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
27	A2.4 - État de la dette - Typhonie de la répartition de l'encaisse
31	A2.5 - État de la dette - Détail des opérations de couverture
32	A2.6 - État de la dette - Détail pour financer l'emprunt d'un autre organisme
33	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements
34	A4 - État des provisions
36	A5 - État des provisions financières - Dépenses
38	A6.1 - Équilibre des opérations financières - Recettes
40	A6.2 - Équilibre des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)
41	A7.1.1 - États des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)
42	A7.1.2 - États des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)
43	A7.2.1 - États de la répartition de la TEOFM - Fonctionnement (3)
44	A7.2.2 - États de la répartition de la TEOFM - Investissement (3)
47	B1.1 - État des emplois garantis par la commune ou l'établissement (4)
48	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt
49	B1.3 - État des contrats de crédit-bail
50	B1.4 - État des contrats de partenariat public-privé
51	B1.5 - État des autres engagements donnés
52	B1.6 - État des engagements réguliers
53	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du budget (5)
54	B2.1 - État des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
55	B2.2 - État des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
56	B3 - Emploi des revenus d'une affiliation spéciale
57	C - Autres éléments d'informations
58	C1 - Etat du personnel
59	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)
60	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement
61	C3.2 - Liste des établissements publics créés
62	C3.3 - Liste des services individuels dans un budget annexe
63	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe
64	D1 - Décision en matière de taxe de contributions directes - Arrêté et signatures
65	D2 - Arrêté et signatures
66	SD

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan applicables aux associations syndicales autorisées.

(6) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 231-7 du CGCT,

(5) Ces états sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 231-3 du CGCT) et leurs établissements publics.

(4) Ces états sont obligatoires que pour les communes de 10 000 habitants et plus ayant insitué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 231-1 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoire pour les communes de groupements de plus ayant insitué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets

(2) Cet état peut être produit par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 222-1 du CGCT).

(1) Autres communes et établissements publics qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple.

(art. R. 521-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a obligation pas à être produite par les services et activités unique réservés en établissement public ou budget annexe. Les

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier défini à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la liste de répartition de la DGF.

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

(3) Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre à laquelle elles sont soumises de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la compétibilité publique. Il s'agit des moyennes de la dernière année (continuée).

(4) Il convient d'inclure les moyennes de la catégorie en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...), et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la compétibilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année (continuée).

(5) Il convient d'inclure les moyennes de la catégorie en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...), et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la compétibilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année (continuée).

(6) Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre à laquelle elles sont soumises de la direction générale des collectivités territoriales qui figurent sur la liste de répartition de la DGF.

(7) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre à laquelle elles sont soumises de la direction générale des collectivités territoriales qui figurent sur la liste de répartition de la DGF.

(8) Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre à laquelle elles sont soumises de la direction générale des collectivités territoriales qui figurent sur la liste de répartition de la DGF.

(9) Il convient d'inclure les moyennes de la catégorie en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...), et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la compétibilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année (continuée).

(10) Il convient d'inclure les moyennes de la catégorie en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...), et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la compétibilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année (continuée).

1	Depenses réelles de fonctionnement/population	2	Produit des impositions directes/population	3	Récoltes relatives de fonctionnement/population	4	Depenses d'équipement brut/population	5	DGF/population	6	Encours de dette/population	7	Depenses de personnes réelles de fonctionnement (2)	8	Depenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	9	Depenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	10	Encours de dette/recettes réelles de fonctionnement (2)
	Depenses nationales de la strate (3)		Depenses nationales de la strate (3)		Depenses nationales de la strate (3)		Depenses nationales de la strate (3)		Depenses nationales de la strate (3)		Depenses nationales de la strate (3)		Depenses nationales de la strate (3)		Depenses nationales de la strate (3)		Depenses nationales de la strate (3)		Depenses nationales de la strate (3)
770,00	643,82	770,00	643,82	770,00	398,00	941,00	316,00	663,00	148,00	148,00	48,96 %	20,19	75,57	75,57	96,77 %	97,79 %	89,69 %	33,58 %	70,46 %
770,00	643,82	770,00	643,82	770,00	398,00	941,00	316,00	663,00	148,00	148,00	48,96 %	20,19	75,57	75,57	96,77 %	97,79 %	89,69 %	33,58 %	70,46 %
770,00	643,82	770,00	643,82	770,00	398,00	941,00	316,00	663,00	148,00	148,00	48,96 %	20,19	75,57	75,57	96,77 %	97,79 %	89,69 %	33,58 %	70,46 %

Potentiel fiscal et financier (1)	Moyennes nationales du potentiel financier par hab.	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
3 718 064,00	3 767 267,00	1 181,09	895,56

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) : Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 in fine) :	Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES	A
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	

Code INSEE	GILLY SUR ISERE	COMMUNE DE GILLY SUR ISERE	BP	2023
------------	-----------------	----------------------------	----	------

V - Le présent budget a été voté (6) avec réprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

I - exercice précédent.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») effectuée par rapport à la colonne du budget (5) primitif de

III - Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement).

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES		MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET	B

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET	VUE D'ENSEMBLE
	A1

FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
DEPENSES DE LA SECTION	RECETTES DE LA SECTION	FONCTIONNEMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT VOTES
0,00	2 702 760,04	AU TITRE DU FONCTIONNEMENT (1)	2 343 333,00
0,00	2 702 760,04	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 343 333,00
0,00	+ 0,00	RESSES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRÉCEDENT (2)	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (2)
0,00	+ 0,00	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ (si déficit)	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ (2)
2 702 760,04	= 2 702 760,04	TOTAL DE LA SECTION FONCTIONNEMENT (3)	TOTAL DE LA SECTION FONCTIONNEMENT (3)

(1) Cf. Modalités de vote I-B.  
 (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si réprise anticipée des résultats.  
 (3) La voté de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Chap.	Libellé	Pour membre	Restes à budget	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		réaliser N-1	nouvelles	précedent (1)	= RAR + (= Vote)	

  

Chap.	Libellé	Pour membre	Restes à budget	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		réaliser N-1	nouvelles	précedent (1)	= RAR + (= Vote)	

Chap.	Libellé	Pour membre	Restes à budget	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		réaliser N-1	nouvelles	précedent (1)	= RAR + (= Vote)	

Chap.	Libellé	Pour membre	Restes à budget	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		réaliser N-1	nouvelles	précedent (1)	= RAR + (= Vote)	

  

Chap.	Libellé	Pour membre	Restes à budget	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		réaliser N-1	nouvelles	précedent (1)	= RAR + (= Vote)	

Chap.	Libellé	Pour membre	Restes à budget	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		réaliser N-1	nouvelles	précedent (1)	= RAR + (= Vote)	

  

Chap.	Libellé	Pour membre	Restes à budget	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		réaliser N-1	nouvelles	précedent (1)	= RAR + (= Vote)	

Chap.	Libellé	Pour membre	Restes à budget	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		réaliser N-1	nouvelles	précedent (1)	= RAR + (= Vote)	

- (a) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgetaires.
- (b) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (c) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

Chap.	Libellé	Pour mémoire	Restes à budget	Précédent (1)	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>						
010	Stocks (5)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)	493 216,15	457 000,00	0,00	996 475,68	1 653 475,68
16	Empreunts et dettes assimilées (hors 165)	442 680,70	442 680,70	0,00	358 967,98	899 680,70
0,00						
10	Dotations, fonds divers et réserves	493 216,15	657 000,00	996 475,68	1 653 475,68	
1068)	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	187 000,00	0,00	1 095 075,00	1 095 075,00	
1068	Excédents de fonctionnement	0,00	0,00	993 711,86	993 711,86	
138	Autres subven° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	
165	Detraits et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte et liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	306 185,49	0,00	1 140 000,00	1 140 000,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 113 015,63	637 323,69	637 323,69	56 733,49	56 733,49
041	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	64 258,33	637 323,69	637 323,69	56 733,49	56 733,49
	Total des recettes d'investissement	1 057 401,64	4 297 262,54	4 297 262,54	4 954 262,54	
45... (8)	Total des opé. pour le compte de tiers	71 000,00	72 000,00	72 000,00	72 000,00	
	Total des recettes financières	493 185,49	3 228 786,86	3 228 786,86	3 228 786,86	

Chap.	Libellé	Pour mémoire	Restes à budget	Précédent (1)	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>						
010	Stocks (5)					
204	Immobilières incorporelles (sauf 204)	104 200,00	49 300,00	49 300,00	92 300,00	0,00
20	Subventions d'équipement versées	43 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	623 207,94	75 500,00	966 262,00	1 041 762,00	0,00
22	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Total des opérations d'équipement	1 154 300,00	783 500,00	2 680 800,00	3 464 300,00	0,00
13	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	0,00
16	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte et dettes assimilées	754 076,19	259 045,86	259 045,86	259 045,86	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	700,00	0,00	800,00	800,00	0,00
020	Depenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45... (8)	Total des dépenses financières	754 776,19	264 845,86	264 845,86	264 845,86	
45... (8)	Total des dépenses d'équipement	2 715 396,19	392 000,00	3 997 607,86	3 997 607,86	4 899 607,86
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre		0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'investissement					
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULES					
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT					

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET		A3
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES		

(1) CT. Modalités de vote -B.					
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si réprise anticipée des résultats.					
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.					
(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.					
(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire simplifiée autorisée pour les ventes opérations d'aménagements (lotsissement, ZAC...), par alliures pratiquées dans le cadre de budgets annexes.					
(6) En dépenses, le chapitre 22 recouvre les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En revanche, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.					
(7) A servir uniquement lorsqu'une commune ou l'établissement effectue une donation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.					
(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).					
(9) Le compte T06 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.					
(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.					

Chap.	Libellé	Pour mémoire	Restes à budget	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
Total des recettes d'ordre d'investissement	1 177 273,96	694 057,18	694 057,18	694 057,18		
TOTAL	2 234 675,60	657 000,00	4 991 319,72	4 991 319,72	5 648 319,72	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIVE REPORTÉ OU ANTICIPÉ (2)	0,00					
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 648 319,72					
Pour information :						

**ANNUALISATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				5 648 319,72
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIVE REPORTÉ OU ANTICIPE				748 711,86
				=
				+
	INVESTISSEMENT	Opérations réalisées (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 000,00	0,00	5 000,00
13	Subventions d'investissement	5 000,00	0,00	5 000,00
15	Provisions pour risques et charges (5)	0,00	0,00	0,00
16	Empôts et dettes assimilées (sauf 1 688 non budgétaire)	259 045,86	0,00	259 045,86
18	Compte de liaison : affectation (B), rétention	259 045,86	0,00	259 045,86
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	92 300,00	0,00	92 300,00
22	Immobilisations corporelles (6)	1 041 762,00	0,00	1 041 762,00
23	Immobilisations reçues en affectation (6)	1 041 762,00	0,00	1 041 762,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)	800,00	0,00	800,00
29	Prov. pour dépréciation immobilisations (repriSES)	0,00	0,00	0,00
39	Prov. pour dépréciation des stocks et en-cours (5)	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	36 400,00	0,00	36 400,00
481	Chargés à rep. sur plus-values exercices	0,00	0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprimées	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	4 899 607,86	0,00	4 899 607,86

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				2 702 760,04
				=
				+
	FONCTIONNEMENT	Opérations réalisées (1)	Opérations d'ordre (2)	0,00

	1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)	Opérations générales	Opérations réalisées (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	698 700,00	35 000,00	35 000,00	698 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 001 000,00	203 000,00	203 000,00	1 001 000,00
014	Autrenautions de produits	1 001 000,00	0,00	0,00	1 001 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00
65	Autres charges de gestion courante	203 000,00	0,00	0,00	203 000,00
66	Frais fonctionnement des groupes délius (4)	58 002,86	0,00	0,00	58 002,86
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	10 000,00	56 733,49	56 733,49	66 733,49
71	Production stockée (ou destockage) (3)	56 733,49	0,00	0,00	56 733,49
022	Dépenses imprimées	637 323,69	0,00	0,00	637 323,69
023	Virement à la section d'investissement	637 323,69	0,00	0,00	637 323,69
	Dépenses d'investissement - Total	2 008 702,86	694 057,18	2 702 760,04	

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET		B1
BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET		II

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapeaux « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une donation initiale en espèces au profit d'un service public non personnelisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

		<b>TOTAL DES RECHERCHES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	5 648 319,72
=			

		<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	993 711,86
+			

		<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	0,00
+			

		<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>OPERATIONS REELLES (1)</b>	<b>OPERATIONS D'ORDRE (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotation, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 095 075,00	899 680,70	0,00	1 095 075,00
13	Subventions d'investissement	899 680,70	0,00	0,00	899 680,70
15	Provisions pour risques et charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	358 967,98	0,00	0,00	358 967,98
18	Compte de liaison : affectat° (BA,réglie)	358 967,98	0,00	0,00	358 967,98
20	Immobiliisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Subventions d'équipement (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
29	Prov. dépréciat° des immobilisations (4)	56 733,49	56 733,49	0,00	56 733,49
39	Prov. pour dépréciat° des stocks et en-cours (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	72 000,00	72 000,00	0,00	72 000,00
481	Charges à rep. sur plusvalues exercices	0,00	0,00	0,00	0,00
49	Prov. dépréciat° des stocks de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
59	Prov. dépréciat° complets financiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
60	Stocks complets financiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Virement de la sect° de fonctionnement	637 323,69	637 323,69	0,00	637 323,69
637	Produits des cessions d'immobilisations	1 140 000,00	1 140 000,00	0,00	1 140 000,00
021	Stocks complets financiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Virement de la sect° de fonctionnement	637 323,69	637 323,69	0,00	637 323,69
	<b>RECHERCHES D'INVESTISSEMENT - TOTAL</b>	<b>3 960 550,68</b>	<b>694 057,18</b>	<b>4 654 607,86</b>	

		<b>TOTAL DES RECHERCHES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	2 702 760,04
=			

		<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	359 427,04
+			

		<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>OPERATIONS REELLES (1)</b>	<b>OPERATIONS D'ORDRE (2)</b>	<b>TOTAL</b>
013	Atténuation des charges	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)	134 500,00	0,00	0,00	134 500,00
70	Produits services, domainede et ventes div	1 912 600,00	0,00	0,00	1 912 600,00
74	Dotation et participations	233 333,00	0,00	0,00	233 333,00
75	Autres produits de gestion courante	52 400,00	0,00	0,00	52 400,00
76	Produits finançiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECHERCHES DE FONCTIONNEMENT - TOTAL</b>	<b>2 343 333,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 343 333,00</b>	

2 - RECHERCHES (du présent budget + restes à réaliser)

	<b>BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>
	<b>II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de recouvrir des opérations particulières telles que les opérations de stocks libres à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsqu'à la commune ou l'établissement effectue une déotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnelisé qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 relève les travaux d'investissement réalisés sur les biens régis par la réglementation. En reçus, il recrache, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Chap / art (1)	Libelle (1)	Pour mémoire	Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	642 146,60	698 700,00	698 700,00	
00611	Eau et assainissement	9 000,00	5 000,00	5 000,00	
00612	Energie - Électricité	80 000,00	61 000,00	61 000,00	
00621	Communautés	80 000,00	115 000,00	115 000,00	
00622	Gendarmerie	7 000,00	7 000,00	7 000,00	
00623	Alimentation	57 000,00	50 000,00	50 000,00	
00631	Fonction publique	13 000,00	12 000,00	12 000,00	
00632	Fonction publique d'entretien	10 000,00	11 000,00	11 000,00	
00633	Fonction publique de travail	5 000,00	5 000,00	5 000,00	
00636	Valements non stockées	4 000,00	1 500,00	1 500,00	
0064	Fonction publique administrative	5 000,00	11 000,00	11 000,00	
0065	Livres, documents, ... (médiation)	5 000,00	6 000,00	6 000,00	
0067	Fonction publique scolaire	13 516,00	11 000,00	11 000,00	
014	Chargés locatifs et de copropriété	13 473,60	14 043,00	14 043,00	
01521	Entretien, réparations bâtiments publics	8 000,00	25 000,00	25 000,00	
01522	Entretien, préparations volières	30 000,00	15 000,00	15 000,00	
01523	Entretien, préparations bâtiments publics	30 000,00	6 000,00	6 000,00	
01551	Entretien, matériel rouulant	10 000,00	15 000,00	15 000,00	
01558	Entretien, réparations réseaux	22 000,00	29 000,00	29 000,00	
0161	Maintenance	5 000,00	8 000,00	8 000,00	
0182	Dокументation générale et technique	1 000,00	1 000,00	1 000,00	
0184	Versements à des organismes de formation	58 000,00	59 000,00	59 000,00	
0226	Honoraires	2 000,00	2 000,00	2 000,00	
0227	Frais d'accès et de conteneur	30 000,00	30 000,00	30 000,00	
0231	Announces et inscriptions	5 000,00	5 000,00	5 000,00	
0232	Fêtes et cérémonies	1 000,00	1 000,00	1 000,00	
0236	Catalogues et imprimés	5 000,00	5 000,00	5 000,00	
0247	Publications	4 000,00	2 000,00	2 000,00	
0251	Voyages et déplacements	8 657,00	8 657,00	8 657,00	
0257	Transports collectifs	8 657,00	5 000,00	5 000,00	
0261	Frais d'affrachissement	5 000,00	11 500,00	11 500,00	
0262	Frais de télécommunications	12 000,00	5 000,00	5 000,00	
027	Services bancaires et assimilés	1 000,00	12 000,00	12 000,00	
0288	Frais de nettoyage des locaux	1 000,00	1 000,00	1 000,00	
0312	Taxes foncières	2 000,00	43 000,00	43 000,00	
0354	Droits d'enregistrement et de timbre	8 000,00	39 000,00	39 000,00	
0358	Autres droits	0,00	500,00	500,00	
0332	Charges de personnel, frais assimilés	905 000,00	1 001 000,00	1 001 000,00	
0333	Constatations diverses au F.N.A.L.	3 000,00	2 000,00	2 000,00	
0336	Particip., emplois divers formats prof., cont.	1 000,00	1 400,00	1 400,00	
0338	Constatations CNPF	12 000,00	14 000,00	14 000,00	
0411	Autres imposts, taxes sur remunerations	1 700,00	2 000,00	2 000,00	
0413	Personnel non titulaire	500 000,00	555 000,00	555 000,00	
0415	Indemnité inflation	82 400,00	123 000,00	123 000,00	
04161	Empris Jeunes	2 200,00	0,00	0,00	
0445	Constatations aux classes de retraites	140 000,00	150 000,00	150 000,00	
0446	Constatations aux A.S.E.D.I.C.	7 000,00	12 000,00	12 000,00	
0447	Constatations aux classes de retraites	140 000,00	150 000,00	150 000,00	
0448	Autres charges	2 000,00	8 000,00	8 000,00	
0449	Medecine du travail, pharmacie	8 000,00	0,00	0,00	
0453	Constatations aux classes de retraites	100 000,00	120 000,00	120 000,00	
0454	Constatations aux classes de retraites	100 000,00	120 000,00	120 000,00	
0456	Versement aux F.N.C. supplément familial	7 000,00	15 000,00	15 000,00	
0458	Colls. aux autres organismes sociaux	0,00	12 000,00	12 000,00	
0471	Allocations chômage versées directement	11 000,00	12 000,00	12 000,00	
0474	Versement aux autres œuvres sociales	8 000,00	11 000,00	11 000,00	
0475	Medecine aux autres œuvres sociales	0,00	8 000,00	8 000,00	
0533	Indemnités	2 000,00	82 000,00	82 000,00	
05331	Droits d'utilisat' - information nudge	2 000,00	5 000,00	5 000,00	
05332	Autres charges de gestion courante	170 000,00	203 000,00	203 000,00	
05333	Autres restitu' dégrat contib. direct	1 000,00	34 000,00	34 000,00	
05336	Fonds prééquation ress. com. direct	1 000,00	37 000,00	37 000,00	
0539223	Droits d'utilisat' - information nudge	2 000,00	34 000,00	34 000,00	
05512	Constatations de retraite	5 000,00	82 000,00	82 000,00	
0553	Indemnités	5 000,00	82 000,00	82 000,00	

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES		A1
III - VOTE DU BUDGET	III	

- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Chiffre des résultats à exercer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou lises à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (9) Le compte B85 peut figurer dans le détail du chapitre 024 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions d'immobilisation.
- (8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 65 et 67 du chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ».
- (7) Cf. détails du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (6) Si la mandaté au mandat des ICNE de l'exercice N-1, le montant du compte 6612 sera négatif.
- (5) Le vote de l'organigramme délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Ct. détails à réaliser.
- (2) Détails des chapeaux budgétaires par article conformément au plan de comptes applicable par la commune ou l'établissement.
- (1) Détails des chapeaux budgétaires par article conformément au plan de comptes applicable par la commune ou l'établissement.

Detail du calcul des ICNE au compte 6612 (5)	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	Difference ICNE N - ICNE N-1
0,00	0,00
0,00	0,00

Chap /	art (1)	Libelle (1)	Pour membre	budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 000,00	Propositions nouvelles (3)	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6535	Formation	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
65548	Autres contributions	18 000,00		54 000,00	54 000,00	54 000,00
657362	Subv. fonction CCA'S	20 000,00		20 500,00	20 500,00	20 500,00
6574	Subv. fonction, Associal', personnes privée	32 500,00		28 500,00	28 500,00	28 500,00
65888	Autres	1 500,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
1	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	1 755 146,60		1 937 700,00	1 937 700,00	1 937 700,00
66	Charges finançables (b)	65 300,96		58 002,86	58 002,86	58 002,86
66111	Intérêts régis à l'échéance	65 300,96		58 002,86	58 002,86	58 002,86
67	Charges exceptionnelles (c)	6 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
6711	Intérêts normatoires, pénalités / marché	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dettes provisions sem-budgétaires (d) (6)	0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
6815	Dot. prov. pour rémunérat. courant	0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
022	Depenses imprévues (e)	0,00		0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	1 113 015,63		637 323,69	637 323,69	56 733,49
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (g) (9)	64 268,33		56 733,49	56 733,49	56 733,49
675	Valeurs comparables immobilisations cédées	3 240,00		59 418,33	56 733,49	56 733,49
6761	Differences sur réalisations (possibles)	0,00		1 600,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. immos incorporelles	0,00		1 600,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	1 177 273,96		694 057,18	694 057,18	694 057,18
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE	3 003 721,52		2 702 760,04	2 702 760,04	2 702 760,04
	L'EXERCICE					=
	TOTAL DES DEPENSES IMPREVUES					
	RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00				
	D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (11)	0,00				
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					
	(2) Ct. Modalités de vote L-B.					
	(3) Hors restes à réaliser.					
	(4) Le vote de l'organigramme délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.					
	(5) Si la mandaté au mandat des ICNE de l'exercice N-1, le montant du compte 6612 sera négatif.					
	(6) Si la communauté ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.					
	(7) Cf. détails du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.					
	(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 65 et 67 du chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ».					
	(9) Le compte B85 peut figurer dans le détail du chapitre 024 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions d'immobilisation.					
	(10) Chiffre des résultats à exercer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou lises à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.					
	(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).					

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget nouvelles (3)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	18 200,00	8 000,00	8 000,00
6419	Remboursements émuniurations personnels	16 000,00	8 000,00	8 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	1 000,00	500,00	500,00
704	Travaux	8 000,00	5 000,00	5 000,00
70611	Redevances enlevement ordures ménagères	200,00	300,00	300,00
7062	Redevances services à caractère culturel	1 000,00	700,00	700,00
70872	Remb. services Pétrocollaires et enseign	94 000,00	100 000,00	100 000,00
73111	Concessions clémentines (produit net)	123 300,00	134 500,00	134 500,00
70	Produits services, domainede ventes dly	123 300,00	134 500,00	134 500,00
70323	Redev. occupant" domaine public communal	500,00	3 000,00	3 000,00
704	Stationnement et location voie publique	500,00	3 000,00	3 000,00
70621	Redevances enlevement ordures ménagères	6 000,00	8 000,00	8 000,00
70622	Travaux	8 000,00	500,00	500,00
70623	Redev. occupant" domaine public communal	500,00	3 000,00	3 000,00
70	Produits services, domainede ventes dly	123 300,00	134 500,00	134 500,00
70311	Concessions clémentines (produit net)	1 000,00	3 000,00	3 000,00
70231	Stationnement et location voie publique	1 000,00	500,00	500,00
704	Travaux	8 000,00	500,00	500,00
70611	Redevances enlevement ordures ménagères	6 000,00	8 000,00	8 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	1 000,00	700,00	700,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	94 000,00	100 000,00	100 000,00
73111	Impôts directs locaux	597 000,00	653 000,00	653 000,00
73221	Atribution de compensation	1 029 000,00	1 029 600,00	1 029 600,00
7343	Taxes sur les professions libérales	35 000,00	35 000,00	35 000,00
7351	Taxes consommation finale délectricité	40 000,00	40 000,00	40 000,00
7368	Taxes locaux sur la publicité extérieure	70 000,00	70 000,00	70 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	15 000,00	25 000,00	25 000,00
74	Dotations et participations	180 500,00	233 333,00	233 333,00
7411	Dotations forfaitaire	27 000,00	29 000,00	29 000,00
744	FCTA	34 000,00	34 000,00	34 000,00
74718	Autres participations Etat	8 000,00	13 000,00	13 000,00
74758	Particip' Autres groupements	16 000,00	0,00	0,00
74834	Dotat' de compensation de la Tp	16 500,00	16 500,00	16 500,00
7488	Etat - Comptes, exonérat' taxes foncière	78 000,00	130 833,00	130 833,00
7488	Autres attributions et participations	16 500,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	36 600,00	52 400,00	52 400,00
752	Revenus des immeubles	29 000,00	40 000,00	40 000,00
7588	Autres produits dly de gestion courante	29 000,00	40 000,00	40 000,00
7588	Autres produits sur l'énergie hydraulique	600,00	400,00	400,00
7588	Autres produits dly de gestion courante	7 000,00	12 000,00	12 000,00
7588	Autres produits sur l'énergie hydraulique	7 000,00	12 000,00	12 000,00
7588	Autres produits dly de gestion courante	2 194 600,00	2 340 833,00	2 340 833,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	8 300,00	2 500,00	2 500,00
7718	Autres produits except' opérat' gestion	500,00	0,00	0,00
773	Mandats annuels (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00
775	Produits des cessations immobilisations	1 000,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptions semi-budgetaires	2 000,00	1 500,00	1 500,00
78	Reprises provisions semi-budgetaires (d) (5)	155 000,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnel courant	155 000,00	0,00	0,00
78	Total DES RECETTES REBILLES	2 357 900,00	2 343 333,00	2 343 333,00
042	Opérat' ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
722	Opérat' ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat' ordre transfert de la section (9)	0,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
042	Opérat' ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
722	Opérat' ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat' ordre transfert de la section (9)	0,00	0,00	0,00
722	Total DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 357 900,00	2 343 333,00	2 343 333,00
=				
	R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	359 427,04		
	RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00		
			+	
			=	
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 702 760,04		

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES		A2
III - VOTE DU BUDGET		III

- (1) Détailiser les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes applicable par la commune ou l'établissement.
- (2) C.R. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) C.R. définitions du caractère des opérations d'ordre. RF 042 = DI/040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à recréer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou libées à la tenue d'un inventaire permanent simple.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise antérieure des résultats).

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformelement au plan de dépenses applicable par la commune ou l'établissement.

010	Stocks	Libelle (1)	Pour mémoire	budget précédent	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	
20	Immobiliations incorporées (sauf opérations et 204)	104 200,00	49 300,00	0,00	0,00	0,00	
202	Frais réalisat° documents urbanisme	28 000,00	17 000,00	17 000,00	23 500,00	8 800,00	
2031	Frais déplacements	76 200,00	23 500,00	17 000,00	23 500,00	8 800,00	
2088	Autres immobilisations incorporées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2041411	SUBV.Cne GFP : Biens mobilier, matériel	6 412,94	0,00	0,00	0,00	0,00	
20422	Prév : Bâtiments, installations	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2111	Immobiliations corporelles (hors opérations)	623 207,06	966 262,00	966 262,00	966 262,00	966 262,00	
2112	Terrains nus	2 600,00	2 96 000,00	2 96 000,00	2 96 000,00	2 96 000,00	
2116	Cmémentaires	19 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2135	Bâtiments scolaires	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2151	Installations générales	347 100,00	128 760,00	128 760,00	128 760,00	128 760,00	
2152	Réservoirs de voirie	4 000,00	10 000,00	10 000,00	327 300,00	10 000,00	
2181	Installations générales, agencements	163 820,00	327 300,00	327 300,00	327 300,00	10 000,00	
2183	Materiel de bureau et informatique	2 100,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	
2184	Mobilier	28 500,00	15 300,00	15 300,00	15 300,00	15 300,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	9 600,00	7 702,00	7 702,00	7 702,00	7 702,00	
22	Immobiliisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1000	Opération d'équipement n° 1000 (5)	162 000,00	217 000,00	217 000,00	217 000,00	217 000,00	
700	Opération d'équipement n° 700 (5)	30 000,00	217 000,00	217 000,00	217 000,00	217 000,00	
800	Opération d'équipement n° 800 (5)	350 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	
900	Opération d'équipement n° 900 (5)	612 300,00	2 443 800,00	2 443 800,00	2 443 800,00	2 443 800,00	
10	Dotation, fonds drives et réserves	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	
10226	Taxe d'aménagement	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	
16	Empreunts et dettes assimilées	754 076,19	259 045,86	259 045,86	259 045,86	259 045,86	
1641	Emprunts en euros	754 076,19	259 045,86	259 045,86	259 045,86	259 045,86	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	754 076,19	259 045,86	259 045,86	259 045,86	259 045,86	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	700,00	800,00	800,00	800,00	800,00	
2768	Crédence Autres établissements publics	700,00	800,00	800,00	800,00	800,00	
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
458103	Enfouissement de réseaux Route des Chênes Zone de Terre Neuve - (6)	71 000,00	36 400,00	36 400,00	264 845,86	264 845,86	
	Total des dépenses financières	754 776,19	264 845,86	264 845,86	264 845,86	264 845,86	
	Total des dépenses RÉELLES	71 000,00	36 400,00	36 400,00	36 400,00	36 400,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2184	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Reprises sur autorisation antérieure (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	2 715 396,19	3 997 607,86	3 997 607,86	3 997 607,86	3 997 607,86	
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIVE OU ANTICIPE (11)	748 711,86	+				
	RESTES A REALISER N-1 (11)	902 000,00					

III - VOTE DU BUDGET	SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1
----------------------	--	----

- (2) Modifiables de vote, I-B.
- (3) Hors réserves à réaliser.
- (4) Le vote de l'organigramme détaillé pour les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. délinéations du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RFE 042.
- (8) Les compétences 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'imobilisation »).
- (10) Cf. délinéations du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RFE 041.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise antérieure des résultats).

			RESTES A REALISER N-1 (10)	657 000,00
--	--	--	----------------------------	------------

+

Chap / art (1)	Ligne (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouveilles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	493 216,15	442 680,70	442 680,70
1321	Suby. non transf. Etat, établ, nationalaux Suby. non transf. Régions	198 117,31 15 129,84	219 637,70 13 653,00	219 637,70 0,00
1322	Suby. non transf. Départements Suby. non transf. Autres communes	79 969,00 0,00	21 687,00 13 653,00	21 687,00 187 703,00
1323	Suby. non transf. Autres communes	13 653,00	0,00	0,00
1326	Suby. non transf. Autres E.P.L.	21 687,00	0,00	0,00
1328	Suby. non transf. Autres communas	187 703,00	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	200 000,00	0,00	0,00
1641	Empreunts en euros	0,00	358 967,98	358 967,98
16	Emprunts dettes assimilées (hors 165)	0,00	358 967,98	358 967,98
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	358 967,98	358 967,98
204	Salvemptions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
2128	Prive : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00
2151	Autres agencements et aménagements Reseaux de voirie	0,00	177 751,00	177 751,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	177 751,00	177 751,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées communes Iimo. Incorp.	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	130 000,00	130 000,00	130 000,00
10228	Autres fonds	57 000,00	40 000,00	40 000,00
10251	Dons et legs en capital	0,00	925 075,00	925 075,00
1068	Excédents de fonctionnement capitaux	0,00	993 711,86	993 711,86
138	Autres subven't. invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Parclicipat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	306 185,49	1140 000,00	1140 000,00
458203	Enroulement de reseaux Route des Chênes Zone de Terre	493 185,49	3228 786,86	3228 786,86
40	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	64 258,33	56 733,49	56 733,49
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 113 015,63	637 323,69	4297 262,54
	TOTAL RECHETTES REELLES	1 057 401,64	72 000,00	72 000,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	71 000,00	72 000,00	72 000,00
	Nouve - (5)	71 000,00	72 000,00	72 000,00
2118	Autres terriains	1 600,00	0,00	0,00
2119	Plus ou moins-values sur cession Iimo.	0,00	56 733,49	56 733,49
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	64 258,33	637 323,69	4297 262,54
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 113 015,63	637 323,69	4297 262,54
	TOTAL RECHETTES REELLES	1 057 401,64	72 000,00	72 000,00
28031	Frais d'études	3 240,00	0,00	0,00
2804112	Subv. Cne GPF : Bâtiments, installations	21 266,66	8 990,44	8 990,44
2804111	Subv. Cne GPF : Bien mobile, matériel	3 182,66	3 182,66	3 182,66
28041582	GPF : Bâtiments, installations	4 000,00	4 004,00	4 004,00
280421	Prive : Bien mobile, matériel	404,00	404,00	404,00
280422	Prive : Bâtiments, installations	0,00	870,00	870,00
2804411	Sub nat org pub - Béins mob, mat, études	2 631,31	2 631,31	2 631,31
28188	Autres immo. corporelles	3 138,13	3 138,13	3 138,13
	TOTAL DES RECHETTES D'ORDRE	1 177 273,96	694 057,18	694 057,18
	TOTAL DES RECHETTES D'EXERCICE	1 177 273,96	4 991 319,72	4 991 319,72
	(=Total des recettes réalisées et d'ordre)			

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECHETTES

B2

III

## III - VOTE DU BUDGET

III

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémorer budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIVE OU ANTICIPE (10)	0,00			
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 648 319,72			

- (1) Détailier les dépenses budgétaires par article conformément au plan de dépenses applicable par la commune ou l'établissement.
- (2) Chiffres de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV-A pour le détail des opérations pour compléter les lettres.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/040 = DF/042.
- (7) Autocne prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'imobilisations »).
- (8) Les dépenses 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/041 = RI/041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise antérieure des résultats).

**LIBELLE : Les jardins de l'Atrium**  
**OPÉRATION D'ÉQUIPEMENT N° : 1000 (1)**

III - VOTE DU BUDGET		DETAIL DES CHAPITRES D'OPÉRATION D'ÉQUIPEMENT		B3
				III

**LIBELLE : Réhabilitation du bâtiment periscolaire**  
**OPÉRATION D'ÉQUIPEMENT N° : 700 (1)**

III - VOTE DU BUDGET						
DETAIL DES CHAPITRES D'OPÉRATION D'ÉQUIPEMENT						
B3						

<b>RESULTAT = (c + d) - (a + b)</b>	<b>Excedent de financement si positif</b>	<b>Besoin de financement si négatif</b>
7 200,00		

<b>TOTAL RECHETTES AFFECTEES</b>	<b>Restes à réaliser N-1 (3)</b>	<b>Rechette de l'exercice</b>
13 Subventions d'investissement	0,00	d
1321 Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	9 000,00
1322 Subv. non transf. Régions	0,00	9 000,00
1323 Subv. non transf. Départements	0,00	9 000,00
1326 Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	9 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporées	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00
238 Avances versées commandes immo.	0,00	0,00
<b>RECHETTES (répartition)</b>		
At.	Libelle (2)	Libelle (2)
DÉPENSES	Restes à réaliser N-1	Restes à réaliser N-1
20 Immobilisations incorporées	2 801 357,25	a 1 800,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21312 Bâtiments scolaires	2 794 956,57	1 800,00
2184 Mobilier	2 782 564,83	1 800,00
2188 Autres immobilisations incorporées	9 030,10	0,00
22 Bâtiment de bureau et information	6 111,24	0,00
23 Immobilisations en affectation	0,00	0,00
238 Avances versées commandes immo.	6 400,68	0,00
<b>RECHETTES (répartition)</b>		
At.	Montant pour information (5)	Montant pour information (5)
DÉPENSES	Restes à cumuler au 01/01/N	Propositions nouvelles
20 Immobilisations incorporées	2 801 357,25	a (3) (5)
204 Subventions d'équipement versées	0,00	(4)
21312 Bâtiments scolaires	2 794 956,57	(4)
2184 Mobilier	2 782 564,83	(4)
22 Bâtiment de bureau et information	6 111,24	(4)
23 Immobilisations en affectation	0,00	(4)
238 Avances versées commandes immo.	6 400,68	(4)

Pour vote

- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présente pour information, sauf cas deux colonnes sont renseignées.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre final d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du conseil administratif, soit en cas de rapports anticipés des résultats.
- (2) Détailier les articles concernant au plan de complexe applicable par la commune ou l'établissement.
- (1) Ouvrir un cadre pour opération.

**LIBELLE : Aménagement déplacement doux chemin des Bauges / Avenue Pompidou**  
**OPÉRATION D'ÉQUIPEMENT N° : 800 (1)**

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>						
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPÉRATION D'ÉQUIPEMENT</b>						
B3	Art.	Libelle (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Propositions nouvelles (5)	Vote (4)	Montant pour information (5)

Art.	Libelle (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Propositions nouvelles (5)	Vote (4)	Montant pour information (5)	
20	Immobilisations incorporées	169 330,65	a 392 000,00	b 20 000,00	b 0,00	
21	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations de voirie	169 330,65	392 000,00	20 000,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

<b>RECHETTES (répartition)</b>		<b>Restes à réaliser N-1 (3)</b>	<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>(Pour information)</b>
<b>TOTAL RECHETTES AFFECTEES</b>		<b>186 297,00</b>	<b>d</b>	
13	Subventions d'investissement	186 297,00	21 687,00	
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationalaux	186 297,00	21 687,00	
13248	Subv. non transf. Autres communes	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporées	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations régues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

<b>204 016,00</b>	<b>RESU LTAT = (c + d) - (a + b)</b>	<b>Excedent de financement si possible</b>	<b>Désoin de financement si négatif</b>
-------------------	--------------------------------------	--	---

(1) Diverses en sorte par opération.	(2) Détailier les articles concernant au plan de compte applicable par la commune ou l'établissement.	(3) A remplir uniquement en cas de rapports de résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du conseil administratif, soit en cas de rapports annuels des résultats.	(4) Lorsque l'opération d'équipement est présente pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.	(5) Lorsque l'opération d'équipement est présente pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.
--------------------------------------	---	---	--	--



**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**IV  
A2.2**

**A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de filie	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuairel	Devise	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)	
											Taux initial						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 970 000,00												
1641 Emprunts en euros (Total)					3 970 000,00												
JR3319 / 00872362	Société CAISSE EPARGNE DES ALPES	14/12/2010	15/12/2010	25/03/2011	1 800 000,00	F		3,390	3,431	T	X Echéance constante					A-1	
MONS21970EUR0058149	Société CAISSE EPARGNE DES ALPES	14/12/2010	15/12/2010	25/03/2011	500 000,00	F		3,320	3,359	T	X Echéance constante					A-1	
	Société CAISSE EPARGNE DES ALPES	18/11/2011	25/12/2011	01/06/2012	500 000,00	F		4,510	4,507	A	X Echéance constante					A-1	
	Etablissement CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	22/12/2020	10/01/2021	02/05/2021	570 000,00	F		0,390	0,318	T	X Echéance constante					A-1	
	SAS LA BANQUE POSTALE	02/09/2018	01/01/2019	01/01/2019	600 000,00	F		0,880	0,949	T	X Echéance constante					A-1	
1643 Emprunts en devises (Total)					0,00												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)					0,00												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00												
167 Emprunts et dettes assorties de conditions particulières (Total)					0,00												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)					0,00												
1675 Dettes pour METP et PPP (Total)					0,00												

**GILLY SUR ISERE - COMMUNE DE GILLY SUR ISERE - BP - 2023**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation	Date du rembour- sement (1)	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuel	Devise	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé ON	Caté- gorie d'em- prunt (8)
											Taux initial					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00											
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00											
<b>168 Emprunts et dettes assimilées</b> <b>(Total)</b>					0,00											
1681 Autres emprunts (total)					0,00											
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00											
1687 Autres dettes (total)					0,00											
<b>Total général</b>					3 970 000,00											

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euroibor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC-B1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE									IV
A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)									A2.2
Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice						
Taux d'intérêt			Niveau						
d'emprunt			de taux						
après			d'intérêt						
couvert			à la date						
couverture			de vote						
éventuelle			du budget						
(11)			(14)						
Montant couvert			Capital restant dû au						
O/N			01/01/N						
Couverture ?			Durée résiduelle						
Nature			Type de taux						
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)			Index (13)						
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00			0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 363 633,18			259 045,86	58 002,86	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 363 633,18			259 045,86	58 002,86	0,00
JR3319 / 00872362		0,00	A-1	1 121 775,91	12,92	F	3,431	69 910,24	37 145,72
MONS2 9770EUR/0058149		0,00	A-1	240 195,86	7,92	F	3,359	26 666,97	7 644,79
1643 Emprunts en devises (total)		0,00	A-1	204 457,24	4,42	F	4,507	37 367,45	9 221,47
16441 Emprunts assortis d'une option de rachat sur ligne de trésorerie (Total) (9)		0,00	A-1	471 479,93	8,08	F	0,318	56 529,76	1 350,88
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		325 714,24	4,50	F	0,949	68 571,44	2 640,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00			0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolides du Trésor (total)		0,00		0,00			0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (Total)		0,00		0,00			0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METIP et PPP (Total)		0,00		0,00			0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)		0,00		0,00			0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00			0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00			0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00			0,00	0,00	0,00

**GILLY SUR ISERE - COMMUNE DE GILLY SUR ISERE - BP - 2023**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice
				Taux d'intérêt	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années) (12)	
1882 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00			
1897 Autres dettes (total)		0,00		0,00			
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>	<b>2 363 633,18</b>				
				<b>259 045,86</b>	<b>58 002,86</b>		<b>5 312,59</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détaill des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/10/5077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt; après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Meilleurer l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES		A3 - AMORTISSEMENTS - MÉTHODES UTILISÉES	
ELÉMЕНTS DU BILAN		CHOIX DE L'ASSEMBLÉE DELIBERANTE	
Bilans de tribut Valeur Seuil unitaire en déga dûquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) :		Délibération du	
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		Catégories de biens amortis Durée (en années)	
10/12/2019 2042 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé 15		10/12/2019 2042 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé 30	
10/12/2019 2042 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé 5		10/12/2019 2042 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé 30	
10/12/2019 2042 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé 15		10/12/2019 2042 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé 30	
10/12/2019 2042 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé 5		10/12/2019 2042 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé 30	

A4 - ETAT DES PROVISIONS						
IV - ANNEXES		ETAT DES PROVISIONS				
ELÉMENTS DU BILAN		ETAT DES PROVISIONS				
Nature de la provision	Date de la constitution de la provision	Montant total des provisions constituées au 01/01/N	Montant des provisions constituées rapportées	Montant des provisions rapportées	SOLDE	
PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions pour répenses et charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Provisions pour répenses et charges (2)	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	
CONTINUITÉ PLU	10 000,00	28/03/2023	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.						
(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).						

IV - ANNEXES	IV
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRÉS

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES	PROPRIÉS = A + B		
1641 EmpRUNTS en euros	259 045,86	259 045,86	259 045,86
1643 EmpRUNTS en euros	0,00	0,00	259 045,86
1644 Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682 BonS à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
10.... Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10226 Taxe d'aménagement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
10.... Réversement de dotations, fonds divers et réserves			
10226 Taxe d'aménagement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
139 Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Dépenses à couvrir par des ressources propres	264 045,86	902 000,00	748 711,86
TOTAL	II	D001 (3) (4)	depenses de l'exercice
O.P. de l'exercice	I	Restes à réaliser en	depenses de l'exercice

- (1) Détiller les chapitres budgétaires par article conformément au plan de dépenses.
- (2) Credits de l'exercice votés lors de la session.
- (3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Valeur d'ensemble.

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.


Total ressources propres disponibles	Montant	Montant	Affectation	R1068 (4)	TOTAL
Opérations de l'exercice	Restes à réaliser en cours d'exécution	Solde R001 (4) (5)	Précédent (4) (5)	R1068 (4)	IV

169...	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00
155...	Provisions pour risques et charges	1 834 057,18	1 834 057,18	1 834 057,18	1 834 057,18
10222	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	1 095 075,00	1 095 075,00	1 095 075,00	1 095 075,00
10223	Taxe d'aménagement	130 000,00	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'investissement	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
10228	Autres fonds	925 075,00	925 075,00	925 075,00	925 075,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières				
28...	Amortissement des immobilisations				
2802	Frais d'études	8 990,44	8 990,44	8 990,44	8 990,44
28031	Frais liés à la réalisation des documents	3 182,66	3 182,66	3 182,66	3 182,66
28041411	Subv./Cne GFP : Bien mobile, matériel	4 000,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
28041412	GFP : Bâtiments, installations	21 266,71	21 266,71	21 266,71	21 266,71
28041582	GFP : Bâtiments, installations	8 101,04	8 101,04	8 101,04	8 101,04
280422	Privé : Bien mobile, matériel	870,00	870,00	870,00	870,00
280421	Privé : Bien mobile, matériel	404,00	404,00	404,00	404,00
28188	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	2 631,31	2 631,31	2 631,31	2 631,31
28188	Autres immo. corporelles	4 149,20	4 149,20	4 149,20	4 149,20
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	3 138,13	3 138,13	3 138,13	3 138,13
29...	Prov. pour déprécl. immobilisations				
39...	Prov. déprécl. sur plusieurs exercices				
481...	Chargés à rep. sur plusieurs exercices				
49...	Prov. déprécl. complètes de titres				
59...	Prov. déprécl. complètes financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 140 000,00	1 140 000,00	1 140 000,00	1 140 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	637 323,69	637 323,69	637 323,69	637 323,69

## RESSOURCES PROPRES

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

(6) Indiquer le siège actuel.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vu de l'ensemble.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS**

**A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° opération : 45801		Intitulé de l'opération : Enfouissement de réseaux route de Terre Neuve - SAS+ Orange		Date de la délibération : 26/09/2016	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	<b>DEPENSES (a)</b>	30 274,42	0,00	0,00	0,00
458101 Dépenses nouvelles (5)		30 274,42	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire		0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a - c)</b>		30 274,42	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES (b)</b>	30 274,42	0,00	0,00	0,00
458201 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)		30 274,42	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire		0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b - d)</b>		30 274,42	0,00	0,00	0,00
<b>N° opération : 45802</b>		Intitulé de l'opération : Participation travaux chemin de la Plaine - eau potable, électricité		Date de la délibération : 15/04/2017	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	<b>DEPENSES (a)</b>	11 346,00	0,00	0,00	0,00
458102 Dépenses nouvelles (5)		11 346,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire		0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a - c)</b>		11 346,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES (b)</b>	11 346,00	0,00	0,00	0,00
458202 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)		11 346,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire		0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b - d)</b>		11 346,00	0,00	0,00	0,00

GILLY SUR ISERE - COMMUNE DE GILLY SUR ISERE - BP - 2023

N° opération : 45803

Intitulé de l'opération : Enfouissement de réseaux Route des Chênes Zone de Terre Neuve - SAS (2ième tronçon)

Date de la délibération : 30/06/2021

	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES (a)</b>				
458103 Dépenses nouvelles (5)	35 469,78	0,00	36 400,00	36 400,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	35 469,78	0,00	36 400,00	36 400,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a - c)</b>				
<b>RECETTES (b)</b>				
458203 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	35 469,78	0,00	36 400,00	36 400,00
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	72 000,00	72 000,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b - d)</b>				
	0,00	0,00	72 000,00	72 000,00

(1) Ouvrir un casier par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations communes (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

## IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNÉS ET RECUS  
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ÉTABLISSEMENT**
IV  
B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ÉTABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)										
Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de fille	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (2)	Périodicité des remboursements (3)	Taux initial	Taux à la date de vote du budget (6)
	Année	Profil								
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00				
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00				
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 385 842,99	1 886 187,57				
HALPADES	2007	X Echéance progressive	CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX	Etablissement CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	134 062,61	111 224,36	33,83	A	R	5.000 R 5.000 - 5 561,22 2 289,30
HALPADES	2007	X Echéance progressive	CONSTRUCTION DE LOGEMENTS	Etablissement CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	609 723,00	425 082,63	19,50	A	R	5.000 R 1.650 - 21 254,13 17 121,55
HALPADES	2018	X Echéance constante	CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX	Société CREDIT COOPERATIF	553 528,62	435 716,36	15,00	T	R	1.400 R 1.400 - 5 964,90 25 814,90
OPAC SAVOIE	2011	X Echéance constante	Acquisition foncière en vue de l'amélioration de 5 logements - Garantie 50%	CDC	13 676,85	11 524,40	37,83	A	F	2.350 F 2.350 - 270,82 288,39

## GILLY SUR ISERE - COMMUNE DE GILLY SUR ISERE - BP - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garantie	Organisme prêteur ou chef de fille	Montant initial	Capital restant du 01/01/N	Durée résiduelle	Taux initial		Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou clés pouvant modifier l'emprunt		
	Année	Profil						Taux (3)	Index (4)	Taux (3)	Index (4)		En intérêts (8)	En capital	
OPAC SAVOIE	2011	X Echéance constante	Amélioration de 5 logements rue des Ecoles	CDC	128 841,29	101 204,80	27,83	A	F	2,350	F	2,350	-	2 378,31	3 421,76
SEM4V	2015	X Echéance constante	Construction de 9 logements - Le jardins des Hesperides	CAISSE DES DEPOTS CBRM2	58 554,28	52 563,65	42,33	A	F	1,600	F	1,600	-	841,02	864,20
SEM4V	2014	X Echéance constante	Construction de 8 logements sociaux chemin des Bauges	Etablissement CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS-FONDS DEPARIGNE	30 791,15	26 341,55	41,67	A	F	0,800	F	0,800	-	210,73	628,39
SEM4V	2015	X Echéance constante	Construction de 9 logements - Le jardin des Hesperides	CAISSE DES DEPOTS CBRM2	299 663,89	243 671,37	32,33	A	F	0,800	F	0,800	-	1 949,37	6 527,43
SEM4V	2016	X Echéance constante	Construction 9 logements - Le jardin des Hesperides - Contrat signé en 2013 et renégocié en 2016	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	279 569,50	241 006,75	32,33	A	F	1,600	F	1,600	-	3 856,11	5 636,27
SEM4V	2014	X Echéance constante	Pret locatif aide intégration - Part de garantie à 50%	Etablissement CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS-FONDS DEPARIGNE	228 367,68	186 066,28	31,67	A	F	0,900	F	0,900	-	1 488,53	5 855,58
SEM4V	2015	X Echéance constante	Construction 9 logements - Le jardins des Hesperides	Etablissement CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS-FONDS DEPARIGNE	59 064,12	51 785,52	42,33	A	F	0,900	F	0,900	-	414,28	1 020,76
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>2 305 842,99</b>	<b>1 886 187,67</b>							<b>44 189,42</b>	<b>69 468,53</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCBI015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisées à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	
IV - ANNEXES	IV - ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2
Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échour dans l'exercice (1)	A
0,00	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B
317 048,72	317 048,72
Total des annuités déjà garanties à échour dans l'exercice (1)	C
0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D
317 048,72	317 048,72
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	
0,00	0,00
Total des emprunts garantis dans l'exercice (1)	I = A + B + C - D
317 048,72	317 048,72
Recettes reçues de fonctionnement	II
2 343 333,00	2 343 333,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1 / II
13,53	

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.  
 (2) Cf. définition de l'article D. 151-1-30 du CGCT.  
 (3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes reçues de fonctionnement de ce même exercice.

**B1.7 - SUBVENTIONS VERSÉES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

<b>ENAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNÉS ET RECUS</b>					<b>SUBVENTIONS VERSÉES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.7</b>
<b>Article</b>	<b>Subventions (2)</b>	<b>Objet (3)</b>	<b>Nom de l'organisme</b>	<b>Nature juridique de l'organisme</b>	<b>Montant de la subvention</b>	
6574	Sub 7	Subvention communale 2023 Association CHORALE DE GLILLY	Association CHORALE DE GLILLY	Association	2 300,00	
6574	Sub 3	Subvention communale 2023 Association ANCIEINS COMBATTANTS	Association ANCIEINS COMBATTANTS	Association	180,00	
6574	Sub 7	Subvention communale 2023 Association DAHUBDANE	Association DAHUBDANE	Association	400,00	
6574	Sub 4	Subvention communale 2023 Association LES BISTARS	Association LES BISTARS	Association	600,00	
6574	Sub 11	Subvention communale 2023 Association MUSIQUE DE	Association MUSIQUE DE	Association	6 200,00	
6574	Sub 19	Subvention communale 2023 Association SOCIETE DE GLILLY	Association SOCIETE DE GLILLY	Association	200,00	
6574	Sub 5	Subvention communale 2023 Association ASSOC les Moulines CHASSE	Association ASSOC les Moulines CHASSE	Association	350,00	
6574	Sub 2	Subvention communale 2023 Association ASSOC les Moulines	Association ASSOC les Moulines	Association	350,00	
6574	Sub 12	Subvention communale 2023 Association CLUB DES ANNES RURAUD "LE REGAÎN"	Association CLUB DES ANNES RURAUD "LE REGAÎN"	Association	540,00	
6574	Sub 14	Subvention communale 2023 Association CYCLO VTT	Association CYCLO VTT	Association	2 600,00	
6574	Sub 16	Subvention extra-communale 2023 Association SOU DES ECOLES	Association SOU DES ECOLES	Association	1 200,00	
6574	Sub 10	Subvention communale 2023 Association JOIV JUDO	Association JOIV JUDO	Association	1 600,00	
6574	Sub 6	Subvention communale 2023 Association FRANCASIS	Association FRANCASIS	Association	100,00	
6574	Sub 9	Subvention communale 2023 Association CLUB DE LIMAGE	Association CLUB DE LIMAGE	Association	800,00	
6574	Sub 8	Subvention communale 2023 Association GILLY SAVOIE BASKET	Association GILLY SAVOIE BASKET	Association	4 500,00	
6574	Sub 18	Subvention communale 2023 Association ENSEMBLE A	Association ENSEMBLE A	Association	300,00	
6574	Sub 15	Subvention communale 2023 FETES DE GLILY SUR ISERE	FETES DE GLILY SUR ISERE	Association	2 700,00	
6574	Sub 17	Subvention extra-communale 2023 Association REGUL MATOUS	Association REGUL MATOUS	Association	1 200,00	
6574					70,00	

(1) Indiquer l'article d'impulsion de la subvention.  
 (2) Dénomination ou nom de l'événement de la subvention.  
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

**B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CRÉDITS DE PAIEMENT**

IV - ANNEXES		AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CRÉDITS DE PAIEMENT		ENGAGEMENTS HORS BILAN		B2.1	
N° ou intitulé de l'AP	Pour membre AP votée Y	Total cumulé Crédits de paiement (toutes les antérieures ouvertes au titre délibérations Y financier de l'exercice N)	Restes à financer (exercices antérieurs de l'exercice N)	Restes à financer (exercices antérieurs de l'exercice N+1)	Restes à financer (exercices antérieurs de l'exercice N+1)	0,00	900 - OAP
	Revision de l'exercice N	compris pour l'exercice N	comptes pour l'exercice N+1	(2)	01/01/N) (1)	60 000,00	3 106 351,94
		3 106 351,94	0,00		1 085 183,18	1 961 168,76	

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.  
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

**B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CRÉDITS DE PAIEMENT**

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CRÉDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.2</b>
---------------------	--	-------------

N° ou intitulé	Montant des AE	Montant des CP	Pour mémoire						
			AE votée Y	AE votée N	Revisiion de	Revisiion de	Total cumule	Credits de	Credits de
A	900 - OAP	1 961 168,76	0,00	3 106 351,94	0,00	3 106 351,94	60 000,00	1 085 183,18	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créées au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		1,00	2,39	3,39	3,39	0,00	3,39
Adjoint administratif		0,00	0,68	0,68	0,68	0,00	0,68
Adjoint administratif principal 2ème classe		1,00	1,71	2,71	2,71	0,00	2,71
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		7,00	2,35	9,35	9,35	2,90	12,25
Adjoint technique		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal 1ère classe		2,00	1,54	3,54	3,54	0,00	3,54
Adjoint technique principal 2ème classe		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal		1,00	0,81	1,81	1,81	0,00	1,81
Agent de maîtrise		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent polyvalent s. périscolaire		0,00	0,00	0,00	0,00	2,90	2,90
Ingénieur		A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent Spéc. 1e Clas Ecoles Mat		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		1,50	0,00	1,50	1,50	0,00	1,50
ATSEM principal 2ème classe		1,50	0,00	1,50	1,50	0,00	1,50
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		1,00	0,34	1,34	1,34	0,00	1,34
Adjoint du patrimoine		0,00	0,34	0,34	0,34	0,00	0,34
Assistant de conservation principal 1ère classe		B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur Général des Services		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur Général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		11,50	5,08	16,58	16,58	2,90	19,48

## GILLY SUR ISERE - COMMUNE DE GILLY SUR ISERE - BP - 2023

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.  
ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ( $0,8 \cdot 6 / 12$ ).  
% présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,3 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,2 ETPT.

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 Ier de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

## IV – ANNEXES

**IV**

**C1**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

<b>C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)</b>				<b>CONTRAT</b>	<b>Nature du contrat (5)</b>	
<b>AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N</b>	<b>CATEGORIES (1)</b>	<b>SECTEUR (2)</b>	<b>REMUNERATION (3)</b>	<b>Indice (8)</b>	<b>Euros</b>	<b>Fondement du contrat (4)</b>
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>					<b>0,00</b>	
Agent polyvalent s. périscolaire	C	TECH	0,00	354	A 3-1	CDD
Agent polyvalent s. périscolaire	C	TECH	0,00	354	A 3-1	CDD
Agent polyvalent s. périscolaire	C	TECH	0,00	363	A 3-1	CDD
Agent polyvalent s. périscolaire	C	TECH	0,00	352	A 3-1	CDD
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>					<b>0,00</b>	
Agent polyvalent s. périscolaire	C	TECH	0,00	352	A 3-a	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbainsne (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Medico-social.

MT : Medicotechnique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Modif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à termes non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création,

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labelisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

- (1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.
- (2) Inclure la date de décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
- (3) Preciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie interessée, ...).

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Nombre juridique de l'organisme	Montant de l'engagement	Délegation de service public (3)	Détenzione d'une part du capital	Garanlie ou cautionnement d'un emprunt	Subventions subventionnées à 75 000 € ou plus au total de l'organisme	Autres
25/10/2005 -	HALPADES SEMAV	HALPADES SEMAV	522 394,93					
02/08/2006 -	HALPADES SEMAV	HALPADES SEMAV	124 267,12					
24/10/2007 -	HALPADES SEMAV	HALPADES SEMAV	687 361,53					
01/01/2009 -	OPAC SAVOIE	OPAC SAVOIE	118 326,91	Autres Etabl. Publics et Org.	Autres Etabl. Publics et Org.	Autres Etabl. Publics et Org.	29 747,62	
01/01/2009 -	OPAC SAVOIE	OPAC SAVOIE	12 892,12	Autres Etabl. Publics et Org.	Autres Etabl. Publics et Org.	Autres Etabl. Publics et Org.	274 525,96	
02/06/2012 -	SEMAV SEMAV	SEMAV SEMAV	29 747,62	Autres Etabl. Publics et Org.	Autres Etabl. Publics et Org.	Autres Etabl. Publics et Org.	274 525,96	
02/06/2013 -	SEMAV SEMAV	SEMAV SEMAV	274 525,96	Autres Etabl. Publics et Org.	Autres Etabl. Publics et Org.	Autres Etabl. Publics et Org.	57 780,96	
02/05/2013 -	SEMAV SEMAV	SEMAV SEMAV	57 780,96	Autres Etabl. Publics et Org.	Autres Etabl. Publics et Org.	Autres Etabl. Publics et Org.	57 780,97	
02/05/2013 -	SEMAV SEMAV	SEMAV SEMAV	57 780,97	Autres Etabl. Publics et Org.	Autres Etabl. Publics et Org.	Autres Etabl. Publics et Org.	283 490,57	
30/06/2015 -	SAS SEM SAS	SAS SEM SAS	301 426,97	Autres Etabl. Publics et Org.	Autres Etabl. Publics et Org.	Autres Etabl. Publics et Org.	301 426,97	

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

231-3-1 et L. 2313-1-1 du CGCT

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETÉ PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L.

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETÉ PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	

#### IV - ANNEXES

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

L'ETABLISSEMENT				
DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCIEMENT (1)	MONTANT DU FINANCIEMENT	ETABLISSEMENTS publics de coopération intercommunale
Syndicat du fort de la famille de Lorraine de l'Isère (SFDI)	01/01/2000	TPU	14 000,00	Autres organismes de regroupement
Syndicat de Police de la Plaine de l'Isère (SPPI)	01/02/2023	SFP	36 000,00	

### C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU

IV - ANNEXES	IV	C3.1	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

**C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE**

<b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE</b>		<b>C3.3</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b>		
<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>

M4	Chauferre à bois	01/01/2010	07/07/2009	21730124100089	20009397900017	SPIC	Oui	Non
M14	CCAS	10/07/2020	10/07/2020	(SPIC/SPA)	(SPIC/SPA)	Oui / non		

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES						
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES						
IV - ANNEXES						
Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Taux appliqués par délibération bases(N-1)	Variaition de l'assembliée par délibération taux/N-1	Produit voté Variation du produit/N-1	Variation du produit/N-1 (%)	Taux de contrib residencs secondaires.
TFPB	5 325 000,00	8,12	21,15	0,00	1 126 237,00	91,04
TFPNB	93 600,00	0,94	34,89	0,00	32 657,00	0,94
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	5 665 894,00	7,95		1 163 518,00	85,61	

	Pierre LOUBET
	Pierre HERBET
	Muriel PERDRISSET
	Marie-France BOUIN
	Marc DAVAL
	Louise TOGNET
	Lætitia POCCARD-SAUDART
	Jeanne BORDERIE-LEGER
	Jean-Marc DESCAMPS
	Jean-Claude PEPIN
	Renee CHAPUY
	Gisèle BILLIET
	Gilles SACCETTI
	Gilles BARRAIDI
	Fredéric DORDAIN
	Florent GLAUDA
	Elisabeth CERELLOZ
	Christophe GODMENT
	Christian TROMBERT
	Chantal BERLIOZ
	Alain DEGRROUTE

A Gilly-sur-Isère, le 28/03/2023  
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire  
Les membres de l'assemblée délibérante (2), (3),

Le Marie,  
Présente par Le Marie (1),  
A Gilly-sur-Isère, le 28/03/2023

Date de convocation : 21/03/2023

Absentations : ○  
Pour : 21  
Contre : 0

VOTES :  
Nombre de suffrages exprimés : 21 dont 3 pour  
Nombre de membres présents : 21

Nombre de membres en exercice : 23

IV	IV - ANNEXES	ARRÊTE ET SIGNATURES	D2
----	--------------	----------------------	----



Certificat exécutoire par le Maire (1), completé tenu de la transmission en préfecture, le 29/03/2023, et de la publication le 29/03/2023

Certificat exécutoire par le Maire (1), completé tenu de la transmission en préfecture, le 29/03/2023, et de la publication le 29/03/2023

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.  
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.  
 (3) Lieu(s) des signatures est desormais facultatif.

Sylvie RUFFIER DES AMES

Soraya MUNYINGA


IV	IV - ANNEXES	ARRÊTE ET SIGNATURES
----	--------------	----------------------